

BON POUR CERTIFICAT POUR SOIREE N° 10434 délivré par recrutement Moulins à l'Allier le 28 juillet 1922

**Dillain**

Nom : **Dillain** Prénoms : **Léon** Surnom :

Numéro matricule  
du recrutement :

**1981**

Classe  
de mobilisation :

SIGNALLEMENT.

ETAT CIVIL.

Né le **16 mars 1880** à **Louroux-Bourbonnais**, canton d'Herisson, département de l'Allier, résidant à **Louroux-Bourbonnais**, canton d'Herisson, département de l'Allier, profession de cultivateur, fils de **Jean** et de **Marie**, domiciliés à **Louroux-Bourbonnais**, canton d'Herisson, département de l'Allier.

N° **120** de tirage dans le canton d'Herisson

Cheveux **bruns**, sourcils **châtain**, yeux **bruns**, front **ordinaire**, nez **moyen**, bouche **petite**, menton **normal**, visage **ovale**. Taille : 1 m. 65 cent. Taille réelle : 1 m. cent.

MARQUES PARTICULIÈRES :

Indication d'instruction : générale (1), militaire (2).

Services auxiliaires

au rapport du corps

Dans l'armée active.

Dans ta disponibilité ou dans la réserve de l'armée active.

98<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
301<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
14<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie  
248<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

Dans l'armée territoriale et dans sa réserve.

LOCALITÉS SUCCESSIVES HABITÉES

Particularités de caractère du domicile ou de résidence.

D'obligation  
R. régionale

Dates.	Communes.	Subdivision de région.

Rectification approuvée  
par le Commandant de Recrutement

**Monseigneur**

Mis en congé illimité de démonstration le **18 Janvier 1920**.

3<sup>e</sup> échelon. Dépot démobilisateur. **121<sup>e</sup> Régiment**

**d'Infanterie**. Se retire à **Louroux-Bourbonnais (Allier)**.

Certificat de bonne conduite **accorde**.

Rattaché à la dernière classe de la deuxième réserve le **1<sup>e</sup> février 1924**

comme père de 3 enfants vivants (Art. 58 de la loi du 1<sup>e</sup> Avril 1923).

A accompli une période d'exercices dans l'effectif pour la mobilisation au **121<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie** - Classe sans affectation le **15 novembre 1926**.

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le **1<sup>e</sup> octobre 1924** 1926

Libéré du service militaire le **10 novembre 1929**

la disponibilité de l'armée active.	ÉPOQUE À LAQUELLE L'HOMME DOIT PASSER DANS			DATE de la LIBÉRATION du service militaire.
	la réserve de l'armée active.	l'armée territoriale.	la réserve de l'armée territoriale.	
1 <sup>e</sup> Septembre 1924	1924	1926	1926	1926

- (1) Le degré d'instruction sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 1<sup>e</sup> décembre 1839.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exerce* ou *non-exerce*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 1<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : *Agourne*.  
 Pour ceux compris dans la 2<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.  
 Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi.)

BON POUR CERTIFICAT DE SOIREE N° 10434 délivré par recruteur Moulin à préfecture le 28 juillet 29-

# Durau

卷之三

Lierre

Sennar

Numéro matricule  
du recrutement :

1981

ETAT CIVIL.

Né le 16 mars 1880 à Bouroux-Bourbonnais, canton d'Herisson, département de l'Allier, résidant à Bouroux-Bourbonnais, canton d'Herisson, département de l'Allier, fils de Jean et de Renon, Marie, domiciliés à Bouroux-Bourbonnais, département de l'Allier.

27

~~1980~~  
~~1981~~

ser

Case

Dans l'armée active

~~les armes~~ des 20 juillet 1916 au 20 novembre 1916  
~~l'artillerie~~ du 1<sup>er</sup> août 1917 au 18 octobre 1919  
l'artillerie de marine du 1<sup>er</sup> juillet 1916 au 1<sup>er</sup> juillet 1919  
l'artillerie de l'armée de terre du 1<sup>er</sup> juillet 1916 au 25 juillet 1916  
peut rejoindre aux armées.

Passé dans la réserve de l'armée active le 1er nov. 1904.

1 ~~Le~~ Service arrêté par Décision de la Commission

~~Spéciale et relative à Montluzon~~ 5 décembre 1916.

~~11200 à l'activité~~ (en état de combat au moment de la mort) (ACTE DE MORT)

Arrive au corps le 19 Janvier 1915. Passe au 305<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 28 Juillet 1915. Passe au 11<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 6 Septembre 1916. Passe au 248<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 19 Novembre 1917. Passe au 16<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie le 21 mai 1918. Ensuite il fut blessé le 17 Octobre 1918.

A accompli une 1<sup>re</sup> période d'exercices dans Reignac le 21 octobre 1915

*du*

A accompli une 2<sup>e</sup> période d'exercices dans l'

Passé dans l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> octobre 1914

et dans sa réserve.

... 3<sup>e</sup> échelon. Dépot démobilisateur des régiments  
... d'infanterie.... Se retire à Bouroux-Bourrionnas (Allier).  
Certificat de bonne conduite "EXCELENT"

Rattaché à la dernière classe de la deuxième réserve le 1<sup>er</sup> février 1926

somme père de 3 enfants vivants (Art. 58 de la loi du 1er AVRIL 1923).  
A accompli une période d'exercices dans l'École de cette fabrique.

au 121<sup>e</sup> Régiment d'infanterie - Classé sans affectation le 15 novembre

Passé dans la réserve de l'armée territoriale le 1<sup>er</sup> octobre  
Libéré du service militaire le 1<sup>er</sup> juillet 1914

durée du service militaire le 10 novembre 1929

(1) Le degré d'instruction générale sera indiqué conformément aux prescriptions de l'instruction du 5 décembre 1859.  
 (2) L'instruction militaire sera indiquée par les mots : *exercé* ou *non exercé*. On comprendra comme non exercés tous les hommes n'ayant pas passé au drapeau.  
 (3) Pour les hommes compris dans la 5<sup>e</sup> partie de la liste, l'indication à porter est : *1 jour*.  
 Pour ceux compris dans la 6<sup>e</sup> partie de la liste l'indication à porter est : *Service auxiliaire*.  
 Pour ceux compris dans la 7<sup>e</sup> partie de la liste l'indication à porter est : *Mis à la disposition du Ministre de la Marine*. (Art. 4 de la loi)

*Fiches alphabétique d'affectation et matriculaire créées le*  
*Fiche matriculaire envoyée le*

*Fiche matriculaire envoyée le* 121<sup>e</sup> Régiment d'Infanterie

1 JUN 1922